

DECLARATION DE LA DELEGATION DES 6 MEMBRES DES CONSEILS CITOYENS LORS DE LA PRESENTATION DU DOSSIER A L'ANRU LE 21 MARS 2019

Les membres des Conseils Citoyens tiennent à remercier Monsieur le Président Maire de nous avoir associé à cette rencontre importante qui fait suite à un long processus de concertation. Régulièrement nous réclamons, nous revendiquons, mais nous n'avions pas envisagé de vous demander d'être présents aujourd'hui ! Nous vivons cette invitation comme une preuve de volonté de transparence de votre part.

Nous souhaitons vous faire part des demandes et remarques suivantes que nous allons formuler en 5 points :

1 - Tout au long de la mise en œuvre des projets présentés aujourd'hui, il nous semble important de mettre en place une commission permanente de travail sur **l'image des quartiers**. Une attention particulière et permanente doit y être portée.

2 – Egalement, nous souhaitons que les Conseils de quartier soient associés au travail sur la **tranquillité publique**. C'est une question majeure pour les habitants et le dossier comporte des pistes intéressantes.

Sans avancée significative sur les deux points ci-dessus, nous pourrions réaliser les meilleurs projets mais rien de fondamental ne changera si l'image des quartiers et la tranquillité publique n'évoluent pas positivement.

3 – **La politique de Peuplement** est aussi une question majeure. Celle-ci doit être prise en compte dès le relogement des familles, mais aussi de manière permanente. On va démolir de grands logements. Pour permettre les relogements, les parcours résidentiels, pour travailler sur le peuplement, il est utile que des logements de type 4 et de type 5 soient prévus dans tous les ensembles de construction neuve, bien entendu proportionnellement aux besoins. Le fichier de demandeurs comporte des familles nombreuses. C'est aussi une manière de permettre partout, la mixité sociale.

4 – Les **projets concernant les copropriétés** : à ce jour, il ne sont pas assez précis. Il y a encore du « blé à moudre » dans la concertation, notamment avec les copropriétaires.

5 – On va démolir plus d'un millier de logements sociaux. C'est donc un grand nombre de familles, qui pour la plupart n'ont rien demandé, qui vont être perturbées. **Le travail de relogement doit se faire avec « doigté », humanité, et avec une évaluation régulière.** A noter que ce travail se réalise déjà pour les locataires de l'Allée des Dômes et de la Muraille. Il se passe bien. Nous souhaitons qu'il en soit de même demain, lorsque nous passerons de un à quatre bailleurs qui seront directement concernés par le relogement de leurs propres locataires.

Merci de nous avoir écouté.